

CODE DE VIE

Valeurs	Règles à respecter	Raisons	Conséquences agréables	Conséquences désagréables	Interventions
Respect	<p>1. JE RESPECTE LES AUTRES DANS MES PAROLES ET MES GESTES. Il est interdit d'utiliser la violence verbale et physique.</p> <p>2. JE PRENDS SOIN DU MATÉRIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT. Il est interdit de briser le matériel appartenant à l'école et aux autres élèves.</p> <p>3. JE RESPECTE LES RÈGLES DE LA CLASSE ET DE L'ÉCOLE. Il est interdit de nuire au déroulement des activités éducatives et récréatives à l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour me sentir bien, respecté et en sécurité dans mon milieu. Pour favoriser des relations positives et harmonieuses avec les autres. • Pour vivre dans un milieu agréable et pour avoir le plaisir d'utiliser du matériel en bon état. • Pour créer un climat propice d'apprentissage et pour aider les personnes que je côtoie à réussir dans ce qu'ils entreprennent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement verbal ou écrit ; • Billet de valorisation ; • Tableau d'honneur ; • Communication positive aux parents ; • Mention d'un bon coup ; • Récompenses matérielles ; • Fierté ; • Lettre de félicitations de la direction ; • Collant ; • Privilège ; • Dîner avec un adulte signifiant ; • Activité réalisée dans une autre classe ; • Utiliser l'ordinateur ; • Avoir une responsabilité particulière ; • Activité de temps libre ; • Permission spéciale d'apporter un objet ; • Préparation et animation d'une activité spéciale en classe ; • Récompense choisie par l'élève ; • Récompense par les parents ; • Présentation publique par l'enseignant d'un bon coup ; • Mot dans l'agenda ; • Argent scolaire, jetons ; • Reconnaissance par la direction. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis de manquement ; • Réflexion écrite ; • Avertissement verbal ou écrit ; • Perte de récréation ; • Répétition du comportement attendu ; • Retrait ; • Perte de privilège ; • Remboursement ou remplacement du matériel ; • Faire signer un contrat par la direction, les parents et l'élève ; • Mission ou travail communautaire ; • Confiscation d'un objet ; • Travail personnel de recherche ; • Reprise du temps perdu ; • Retenue après les heures de cours ; • Retenue lors d'une journée pédagogique ; • Plainte policière ; • Suspension interne ; • Suspension à la maison ; • Garde à vue (ex : accompagnement d'un adulte) ; • Facturation ou remplacement pour le bris ou le vol. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel à l'élève de la règle ; • Recherche de solutions avec l'élève ; • Réflexion écrite ; • Soutien à l'élève lors de l'accomplissement du geste réparateur ; • Réaliser une affiche du comportement attendu ; • Rencontre de l'élève avec un intervenant ; • Atelier constructif ; • Rencontre élève-parent et autre(s) intervenant (s) ; • Rencontre direction-élève ; • Gestes réparateurs ; • Feuille de route ou contrat de motivation ; • Élaborer un plan d'action ; • Élaborer un plan d'intervention ; • Références aux ressources professionnelles appropriées.
Sécurité	<p>4. PARTOUT ET EN TOUT TEMPS, J'AGIS DE FAÇON SÉCURITAIRE. Il est interdit de courir, de pousser ou de bousculer les gens. Il est interdit de lancer des objets, du matériel ou de la nourriture.</p>	<p>Pour favoriser un climat sain, calme et sécurisant pour chacun.</p>			
Ponctualité	<p>5. J'ARRIVE À L'ÉCOLE AUX HEURES DE SURVEILLANCE. L'élève ne doit pas arriver sur la cour de l'école avant le début de la surveillance.</p> <p>6. JE ME PRESENTE À L'ÉCOLE À L'HEURE. L'élève doit être présent à l'école dès le début de l'entrée des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour assurer un encadrement sécuritaire. • Pour diminuer le nombre de conflits et pour augmenter le temps consacré aux apprentissages scolaires. 			